

BOUQUET Olivier

*Quand les Ottomans firent le point.*

*Histoire graphique, technique et linguistique de la ponctuation turque ottomane*

Turnhout, Brepols (Miroir de l'Orient

Musulman, 8)

2019, 490 p.

ISBN : 9782503581736

Dans cet ouvrage remarquable, Olivier Bouquet, spécialiste de l'histoire de l'Empire ottoman, fait le point sur un aspect négligé – voire absent – des études consacrées à la langue ottomane : la ponctuation. Dans l'avant-propos (p. 17-20), l'auteur délimite son objet d'étude : c'est bien de la ponctuation graphique et non alphabétique – celle qui renseigne le lecteur sur l'articulation syntaxique des différents éléments du discours – dont il sera question dans l'ouvrage, et non de la ponctuation diacritique. Cette précision est d'emblée nécessaire, l'ottoman empruntant à l'arabe son alphabet constitué de 22 homographes (sur 28 caractères), distingués entre eux seulement par la présence (ou l'absence) d'un ou plusieurs point(s) diacritique(s). Il ne sera pas question non plus des signes vocaliques ou ortho-épiques.

Dès l'introduction (p. 21-53) de cette belle étude – dont l'objet n'a, à ce jour, que fort peu intéressé les chercheurs –, un constat fondamental est formulé, socle d'un discours érudit et parfaitement articulé : trois *doxas* entravent la pensée critique, et l'auteur consacrera l'ensemble de l'ouvrage à les invalider. La première de ces opinions unanimes, peu ou pas remises en question avant Olivier Bouquet, voudrait que la ponctuation n'existe pas en turc ottoman. Pour reprendre ses mots : « Le consensus est total : les Ottomans ne pratiquaient pas la ponctuation. Circulez, il n'y a rien à lire (p. 28) ». Or, on l'aura compris dès la lecture du titre de l'ouvrage, la réalité, pour qui sait y voir, est tout autre : riche et complexe.

Quant à la deuxième *doxa*, elle entend que cette ponctuation ne serait que le produit de la « modernité » ottomane, au niveau politique – l'Empire du xixe siècle étant transformé par la promulgation des *Tanzimat* (1839-1878) – mais surtout au niveau technologique, corollaire du développement de l'imprimerie dans la région à partir des années 1880. Mais, même si « il y a un avant et un après l'imprimerie (p. 32) », cette conception, opposant la main qui écrit de la machine qui imprime, est réductrice. En effet, elle ne laisse aucune place à l'examen des influences que les deux systèmes ont pu exercer l'un sur l'autre. Or, on assiste par exemple à la formation d'un comité de calligraphes, chargé de la conception de nouvelles polices dans le Caire ottoman (imprimerie de Bülâq,

1906). Par ailleurs, comme le souligne l'auteur, une personne peut aussi vouloir « écrire comme un livre [imprimé] (p. 40) », en en imitant certaines caractéristiques. Tout ceci n'est pas anodin. La longue coexistence de ces deux techniques de production de l'écrit dans l'Empire ottoman, y compris dans ses régions arabophones, n'a été, à ce jour, que trop peu soulignée dans les études. Ainsi, par exemple, la codicologie arabe fait encore trop souvent fi des manuscrits des xix<sup>e</sup> et xx<sup>e</sup> siècles, pourtant légion dans les catalogues de collections...

Enfin, selon la troisième et dernière idée reçue, la ponctuation serait d'origine étrangère et se serait seulement développée suite à l'adoption de l'alphabet latin pour transcrire la langue turque en 1928, au début de la République. Or, après l'instauration du nouvel alphabet, « la langue passe des caractères arabes, associés depuis quelques décennies seulement à la ponctuation, aux caractères latins qui, depuis des siècles, en sont familiers. Pour la ponctuation, ce devrait être un événement. Ce n'est pas le cas. (p. 42-43) ». En effet, bien que la ponctuation, en tant que phénomène linguistique, participe du projet éminemment politique de substitution de l'alphabet arabe par l'alphabet latin sous Atatürk, elle n'en restera qu'un « enjeu secondaire (p. 43) ». Elle n'est que de peu d'importance, dépourvue de fonction claire, phonologique et symbolique. En effet, alors que les nouveaux graphèmes qui se substituent aux anciens inscrivent symboliquement la Turquie dans un lien fort avec l'Occident, ces signes qui ne se substitueraient à rien ne véhiculent pas non plus de matière politique.

Quatre chapitres bien construits constituent ensuite le corps de l'ouvrage, si riches qu'il est impossible d'en rendre compte exhaustivement. Ceux-ci élargissent méthodiquement – sur la base de l'analyse d'un abondant corpus de sources manuscrites et imprimées, de diverse nature et s'étendant du xv<sup>e</sup> siècle à nos jours – les craquelures déjà esquissées des *doxas* précitées, jusqu'à les invalider définitivement. Le parcours que l'auteur nous invite à suivre commence de nos jours, avec une étude des réalités contemporaines (*doxa 3*, chapitre 1), pour déboucher ensuite sur un inventaire documentaire, « musée de la ponctuation » ottomane, présenté sous la forme d'une suite de figures et de tableaux (*doxa 1*<sup>(1)</sup>, chapitre 2) et ambitionnant de servir de *vademecum* (p. 53). Dans une perspective plus critique, il analyse ensuite le

(1) Noter l'erreur p. 52, l. 19 : « deuxième *doxa* » devrait être corrigée en « première *doxa* ». Cette coquille, en contradiction avec ce qui précède, obscurcit le propos et nuit à la construction pourtant bien articulée du discours.

lien effectif entre l'introduction de l'imprimerie et la ponctuation (*doxa* 2, chapitre 3), pour terminer enfin sur une nouvelle histoire de la langue, de l'ottoman au turc d'aujourd'hui (chapitre 4).

Du premier chapitre (Histoire du point présent : la République des points, p. 55-110), on soulignera l'analyse des sources textuelles modernes et originales. Au rang de celles-ci se trouve, par exemple, la Marche Nationale turque, un texte rédigé par Mehmed Akif Ersoy, dont le livret fut adopté en 1921 par la Grande Assemblée nationale de Turquie et qui, accompagné de partitions – également analysées par Olivier Bouquet – constitue l'hymne national. Si le texte fut aussitôt sacré par l'idéologie républicaine, sa ponctuation ne le fut pas du tout. En effet, même si l'original ottoman dispose d'un riche appareil ponctuationnel, sa transcription latine, telle qu'on la trouve aujourd'hui sur le site internet de la présidence de la république – une autre source textuelle intéressante ! – s'en écarte à plusieurs reprises. Et la mobilisation de l'alphabet latin n'excuse pas cet écart, si l'on en tient pour preuve les transcriptions de l'original en caractère arabes présentées dans le musée consacré à M. Akif Ersoy – élevé au rang de poète national –, dont la ponctuation diverge de l'original. Un autre site internet, plus populaire cette fois – la plateforme YouTube – est aussi utilisée par l'auteur qui en extrait un discours de Recep Tayyip Erdoğan, prononcé le 14 novembre 2016. Une comparaison des nombreuses transcriptions de ce discours dans plusieurs médias turcs de diverses obédiences politiques permet aussi à Olivier Bouquet de constater de nombreuses variations dans l'usage de la ponctuation. Différentes interprétations du ton d'Erdoğan, inhabituel dans ce cas, donnent lieu à différentes interprétations en matière de signes ponctuation à utiliser, et c'est l'occasion pour l'auteur de soulever ici de judicieuses questions sur le rapport entre l'oral et l'écrit. Ce dernier constate encore le même désordre ponctuationnel chez les « professionnels qui vivent de leurs textes (p. 77) », par exemple à travers une analyse des normes (ou de leur absence) dans les bibliographies scientifiques récentes. Enfin, de manière pertinente et grâce à l'analyse d'une pièce de théâtre fameuse – le *Şair Evlenmesi* de Şinasi – il souligne le peu de cas fait, généralement, par les éditeurs du respect de l'original. Ainsi, dans les rééditions, la ponctuation est malmenée, tout comme le texte d'un auteur est souvent librement amendé, et cela conduit Bouquet à la comparer à « un grain de beauté sur un visage ravagé par la chirurgie esthétique : on n'y fait plus attention (p. 88) ». Pour finir, il se penche sur les belles lettres : « De ce que j'en ai lu, écrivains et critiques littéraires se divisent en plusieurs catégories. Il

y a ceux pour qui la ponctuation ne compte pas ; ceux qui appliquent une norme qu'ils pensent ou veulent commune [...] ; ceux qui se donnent une règle qui leur est propre [...] ; ceux qui prônent le désordre créatif ou l'anomie libertaire (p. 95-96). » Mais, il conclut que, pour les autres registres de langue, « il n'y a pas de nouveau régime de ponctuation qui se placerait au niveau de la révolution imposée à l'alphabet, ni même qui s'y conformerait ». On revient donc au constat qui ébranlait la troisième *doxa*. « Elle [la ponctuation] s'écrit comme chacun veut bien l'écrire (p. 110) », et ce malgré plusieurs initiatives métalinguistiques et la publication, au fil du temps, de plusieurs guides orthographiques destinés, entre autres, à l'enseignement. Et, même si la *doxa* voudrait que la ponctuation, pur produit de la modernité, « marque, avec d'autres nouveautés qui la déterminent et la surpassent – imprimerie, roman, journalisme – des évolutions qui la portent – alphabétisation, 'dissémination' de l'écrit, traduction », ce n'est pas le cas. Les Ottomans pratiquaient déjà la ponctuation : il suffit de partir à sa recherche l'esprit ouvert pour la découvrir là où ne l'attend pas.

Dans cette optique, le deuxième chapitre (Les Ottomans pratiquaient la ponctuation : inventaire graphique, p. 111-202) invite le lecteur à suivre « un parcours de petit poucet qui conduira des points les plus visibles aux plus discrets d'entre eux » (p. 112). Au gré d'un vaste dépouillement de sources tant manuscrites qu'imprimées, souvent comparées entre elles, Olivier Bouquet, reprend à son compte la définition de la ponctuation de Barbance et Saddeley (note 6, p. 111), ne réduisant pas la ponctuation aux seuls signes de ponctuation mais la considérant comme un appareil contribuant « au découpage du texte en séquences et aid[ant], avec bien d'autres procédés (titres, divisions en chapitre, choix des écritures et des lettres, etc.), à sa mise en page ». D'abord, il traque les signes non alphabétiques qui parsèment les sources ottomanes et font office de ponctuation : des points, des ronds, des larmes, des tripoints, parfois des fleurs. Certains peuvent se substituer l'un à l'autre, tous semblent avoir pour fonction d'ordonner le texte : dans la « diachronie de la ligne (p. 129) », ils marquent des pauses. Mais, de manière intéressante et originale, il regroupe dans le même inventaire tous les autres dispositifs qui remplissent cette même fonction d'ordonnancement du texte, afin de les traiter ensemble : il traque ainsi les changements de couleur ou de taille de l'écriture (voire de script) mais aussi et surtout les allongements des caractères finaux des mots – jusqu'à former parfois des cellules de tableau de données dans des documents administratifs –, l'usage de certaines abréviations, tel le *hüve* ou le *mim*, et l'usage des blancs qui, dans une

« relation dialectique (p. 200) » avec le texte, soulignent la majesté des *firmans* par exemple. Ces pratiques, d'abord manuscrites, seront souvent imitées par l'imprimé. Mimétique, ce dernier tente de reproduire une partie de la ponctuation en typographie, créant, par exemple, les « fleurs » et les « étoiles ». Certains signes sont aussi importés des langues étrangères, avec des usages parfois non conventionnels : le « :: » comme point d'abréviation par exemple (p. 173) ; d'autres mêmes sont créés, tels le « .. », validé par son utilisation dans les premières versions de l'hymne national turc précité, et dont la fonction se rapproche des points de suspension (également utilisés). La conclusion est claire : « une ponctuation ottomane existe avant l'introduction de signes de ponctuation latine, et elle se développa jusqu'à la fin de l'Empire sous des formes tantôt spécifiques, tantôt comparables à la ponctuation latine (p. 200) ». Elle répond à des « enjeux graphiques (lisibilité de l'écrit), administratifs (...) et politiques (...) qu'impliquaient les mises en forme de l'écrit avant l'introduction de l'imprimé (p. 200) ». La ponctuation ottomane est particulière : « Elle n'est pas syntaxique (...). Elle n'est soumise à aucune contrainte respiratoire (...). Elle est un élément de discours. Elle exprime une culture graphique (p. 201) ». L'imprimé s'adossa alors aux pratiques de ponctuation du manuscrit, comme ce dernier puisa dans le répertoire du premier, dans une phase de contemporanéité. Par l'intermédiaire de la ponctuation, prise au sens large, leur relation crée « un nouveau rapport au texte et à la langue (p. 201) ».

Dans cette perspective, il reste à l'auteur à s'atteler à la critique de la deuxième (et dernière) *doxa*, au cœur du troisième chapitre (Comment les Ottomans firent le point : une histoire technique, p. 203-284). L'inventaire graphique fait place à l'examen historiographique, pour tenter d'établir une chronologie – « cela fait partie du métier (p. 280) » – de son élaboration, débutant par l'introduction de ponctuation d'origine occidentale, après la diffusion de l'imprimé même si, on l'a déjà compris, ce dernier ne fait pas table rase en la matière. Le point de départ de la ponctuation ottomane est officiellement la parution, en 1860, de la pièce de théâtre de *Şinasi* (cf. *supra*) sous forme de feuilleton dans un journal, avant sa publication d'un seul tenant peu après. Dans un avertissement joint à cette première édition, l'auteur décrit le dispositif de ponctuation utilisé et les fonctions qu'il revêt, répondant principalement à des considérations scéniques. Tirets, parenthèses et points sont mobilisés, même si quelques irrégularités subsistent dans leurs usages. Il faudra attendre vingt ans encore pour voir les premiers lexicographes tenter de modéliser la ponctuation afin d'en diffuser l'usage, tels Ziya et Sami, en 1884. Olivier Bouquet

essaie alors de reconstituer une chronologie précise de l'usage de la ponctuation au XIX<sup>e</sup> siècle dans les imprimés, administratifs et juridiques compris, puis – et c'est remarquable – dans les productions manuscrites de la même époque. Celles-ci se voient progressivement influencées, tant au niveau de la mise en page (naissance du paragraphe et espace-ment plus important des mots, par exemple) que de l'insertion de signes issus de la typographie, par des pratiques issues de l'imprimé, comme ça a été souligné ci-dessus. Il analyse alors le développement de cette nouvelle typographie en différents endroits de l'Empire. Dans cette perspective, une intéressante section (p. 249 ss.) lance des pistes de recherche mettant en évidence l'influence exercée, dans le cadre spécifique du développement de la ponctuation dans l'imprimé, par d'autres langues pratiquées dans l'Empire et connaissant une ponctuation : le syriaque, le judéo-espagnol, l'arménien, sans oublier les variétés de turc écrites dans d'autres alphabets, à savoir le *karamanlı* (turc en alphabet grec) et l'arméno-turc. Bien sûr, c'est un fait bien connu que des « minorités » religieuses, tout comme les musulmans non-turcophones de l'Empire, jouèrent un rôle central dans la globalisation et la diversification des savoirs. Mais en envisageant aussi le turc ottoman comme la langue de tous, en de multiples lieux et milieux de l'Empire, Olivier Bouquet est plus novateur. Il propose l'hypothèse du « franchissement (...) des barrières graphiques d'une langue à l'autre (p. 266) » comme l'une des clés du développement de la ponctuation. On songe ainsi, par exemple, aux Arméniens – qui étaient aussi de ceux qui connaissaient également le français –, nombreux dans les structures qui régirent le développement de l'imprimerie et de son corollaire, la typographie.

Enfin, comme annoncé, le quatrième et dernier chapitre (De la ponctuation ottomane à la ponctuation turque : une histoire linguistique, p. 285-354), dense, entend retracer enfin une histoire de la langue, du turc ottoman – parsemé de « séparations, traits et blancs (p. 284) » en lieu et place de ponctuation –, au turc contemporain à la ponctuation intégrée. Les non turquisants trouveront un intérêt particulier à la section de ce chapitre consacrée aux questions que soulève la traduction, en matière de signes de ponctuation.

Pour conclure – et au risque de simplifier –, on peut affirmer que l'auteur remplit admirablement le contrat annoncé lorsqu'il nous exprime son désir de « voir à travers les points comme à travers le trou d'une serrure (p. 53) » pour reconstituer une histoire de la ponctuation ancienne et moderne, s'articulant avec celle de la langue elle-même. La ponctuation, en effet, « prend sens par le texte

qu'elle organise et plus encore qui l'organise. Elle fait texte et (...) 'prend langue'. Et la langue, ça change, constamment (p. 360) ». L'histoire de cette ponctuation – des techniques, des pratiques et des normes qui la façonnent, la font évoluer et en généralisent l'usage – est faite d'influences réciproques entre manuscrits et imprimés, et d'adaptation techniques de la calligraphie à la typographie. Elle est tradition autant qu'innovation, hybridation et emprunt ; elle est un produit de l'Empire ottoman – et de sa diversité linguistique – et de la modernité, technique, linguistique et politique. Elle est tout en nuances, loin des trois *doxas* de départ, et elle éclaire le passé impérial autant qu'elle jette une lumière intéressante sur la Turquie actuelle en tant que « société graphique (p. 53) ».

Le livre d'Olivier Bouquet fera probablement date dans les études ottomanes et turques. Mais il a aussi, je pense, vocation à intéresser les spécialistes d'autres langues pratiquées dans les régions un jour concernées par une présence ottomane, à commencer par les arabisants. Nous étudions en effet des langues qui partagent le même alphabet (avant 1928) et, de manière plus large, nos études portent sur un creuset de pratiques et de techniques partagées. Dès lors, il faut espérer que l'ouvrage – exemplaire tant par sa méthode qui croise sources manuscrites et imprimées, que par le nombre et la variété des textes (documents administratifs, textes scientifiques, chroniques, *firmans*, romans, pièces de théâtre, partitions musicales, bandes dessinées, etc.) et d'études (pluri-disciplinaires) pris en considération – ouvre la voie à des études similaires pour notre aire également. En effet, ici aussi aussi, comme Olivier Bouquet le soulignait d'emblée (p. 20-23), toute considération sur ces signes de ponctuation a bien souvent été rangée au rang des « *subaltern studies* ». Or, tout l'intérêt de leur étude méthodique et diachronique a été ici savamment démontré.

Perrine Pilette  
CNRS - UMR 8167 Orient & Méditerranée